



Lycée Paul Moreau

Lycée Paul Moreau
51 Chemin Bras-Panon
97412 Bras-Panon
Tel : 0262516161 Fax : 0262515134

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/04/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 26/04/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT Sonia. La séance commence à 17 h 15.

Sont absents et excusés :

M. FOURAA Ghislain, Mme VITRY Suzelle remplacé par Mme FERNANDES Nathalie.

Sont absents et non excusés :

Mme ARZAL Sophie, Mme CLAIN Marie-France, Mme COTAYA Pierrette, M. FOUASSIN Stéphane, M. HAMADI Hassani, M. MADIN Aymerick (TL), Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie, M. NARDY Thomas (EEC1), M. TAMBON Yves, M. X .

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :

Mme Fernandes Nathalie, représentante des parents d'élèves (FCPE) que nous remercions.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Ni remarque, ni question.

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Arrivée de M. MAINFROI : 17h30

Arrivée de Mme UCHAN-BOYER : 17h35

Le projet d'ordre du jour en 11 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

Point N° 3 - Compte financier 2015

Le compte financier est présenté conjointement par Madame VUILLERMOT, président du CA, en sa qualité d'ordonnateur et de chef d'établissement, par Mme RÉAME, adjointe gestionnaire et par Mme SITALAPRESSAD, agent comptable du Lycée Paul Moreau.

3 - 1 - Présentation du compte financier 2015

Remarques et commentaires :

Mme le président du CA remercie respectivement l'agent comptable et l'adjoint gestionnaire pour le travail accompli. Elle introduit le compte financier en redonnant les règles de base qui régissent ce dernier (date limite de présentation, de transmission, finalité du compte financier...)

Puis, les pièces qui avaient été jointes à la convocation, sont expliquées et commentées. Les questionnements des membres du CA sont entendus et réponses sont données, principalement sur des points d'ordre technique. (extourne, amortissement, réajustement des lignes budgétaires, fonctionnement du service restauration, DBM...)

Le compte financier comporte 2 votes:

- Le compte financier sur chiffres
- L'affectation des résultats.

Les 2 parties sont votées à l'unanimité.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 2 - Compte financier sur chiffres

Enoncé de la délibération :

Les membres du CA adoptent le résultat chiffré du compte financier.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 3 - l'affectation des résultats

Enoncé de la délibération :

Les membres du CA adopte l'affectation des résultats.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 4 - Convention Maison Des Lycéens

Convention d'occupation des locaux par une association de Lycéens.

Enoncé de la délibération :

La convention d'accueil au sein de l'établissement de la Maison des Lycéens (MDL) est présenté pour vote au CA.

Remarques et commentaires :

Quelques questions concernant le fonctionnement même de la MDL sont posées.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 5 - Participation financière pour l'achat des tee-shirts pour le personnel et les élèves dans le cadre de la participation de l'établissement au Relais pour la Vie

Demande de régularisation et de positionnement au CA.

Remarques et commentaires :

Le lycée Paul Moreau a participé au "relais pour la vie": course pour la lutte contre le cancer qui se déroule à Bras-Panon.

Pour la troisième année consécutive, le lycée participe avec des élèves et des personnels, tous volontaires, à 24h de course non-stop.

Cette année, 3 équipes se sont inscrites, 2 équipes d'élèves et une de personnels.

La demande au CA est la prise en charge des Tee-shirts, à l'effigie de l'établissement, à hauteur de 50%.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Adoption à l'unanimité.

Point N° 6 - Décision Budgétaire Modificative n°1**Pour information :**

DBM pour information qui porte sur le réinjection des reliquats.

Point N° 7 - Nouvelles conventions de stage et protocole.

Présentation au CA des nouvelles conventions de stages (BO du 31/03/2016) et les protocoles associés pour 2016-2017.

Enoncé de la délibération :

Adoption des nouvelles conventions de stages.

Remarques et commentaires :

M. le DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques - Ex Chef de Travaux) présente les documents qui régissent les nouvelles conventions en entreprises. Celles-ci "protègent" tous les jeunes de moins de 18 ans amenés à travailler sur machines dangereuses.

Elles obligent les chefs d'établissement à s'assurer auprès de toutes les entreprises concernées que ces dernières ont bien obtenues, de la part de l'inspection du travail, un "accord" qui régularise le fait de pouvoir faire travailler les jeunes de moins de 18 ans, au sein de leur entreprise, sur machines dangereuses.

Madame la présidente précise que c'est impossible à vérifier car les entreprises ne pourront pas mobiliser les inspecteurs du travail pour chaque PFMP. De plus, elle nécessite la signature du tuteur, souvent méconnu, ou absent au moment de la présentation de la convention.

Pour l'instant, aucune solution simple n'est proposée aux entreprises par l'inspection du travail, mais la loi DOIT être appliquée.

N'allons-nous pas vers la disparition des SEP et leur évolution vers des structures qui s'apparenteraient à des centres d'apprentissage?

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	1	Nombre de votes CONTRE :	2

La délibération est adoptée.

Point N° 8 - Journal du lycée : prix de "vente".

Enoncé de la délibération :

Proposition de fixer un prix pour la vente du journal du Lycée.

Remarques et commentaires :

Le prix de vente de ce journal est fixé à 1€. Cette vente et ces recettes seront gérées par la MDL.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 9 - Planning Période de Formation en Milieu Professionnel 2016-2017.

Enoncé de la délibération :

Le planning annuel des PFMP 2016-2017 est présenté

Remarques et commentaires :

M. le DDFPT, présente le planning des futures périodes de formation en entreprises, en expliquant les contraintes auxquelles il se heurte: date des examens, inscription aux examens, chevauchement des stages, âge des élèves, visites médicales, vacances scolaires, vœux des équipes pédagogiques de faire revenir les élèves une semaine avant une période de vacances... Il présente un calendrier finalisé.

Le passage en semestre en lieu et place du trimestre est demandé. Serait-ce envisageable pour la rentrée prochaine? Madame la Présidente n'est pas contre, elle étudiera cette question et la proposera aux personnels de la SEP le cas échéant.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 10 - Voyage en Inde: vacances de Mars 2017

Un voyage en Inde pour mars 2016 est présenté.

Le point 4 : Ce point ne peut pas encore être traité puisque le budget n'est pas finalisé, donc pas présenté ce jour.

Cependant, Madame l'adjointe gestionnaire propose d'ores et déjà, d'ouvrir une ligne budgétaire pour percevoir les dons pour ce voyage.

10 - 1 - Principe du voyage: projet pédagogique

Enoncé de la délibération :

Voyage en Inde

Remarques et commentaires :

Le voyage est présenté oralement par M. MOURGAPAMODELY ainsi que sur support papier.

Le projet, à la fois pédagogique (découverte de techniques de peintures, participation à des chantiers), et culturel (découverte d'un pays, d'une langue, utilisation de l'anglais et vie chez l'habitant, fait l'unanimité.

Le fait que ce voyage s'adresse aux élèves de la SEP est également très encourageant et particulièrement intéressant pour la découverte des nouvelles techniques.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

10 - 2 - Date

Enoncé de la délibération :

Dates du voyage: mars 2016.

Remarques et commentaires :

Le voyage se déroulerait du 13 au 24 mars 2016.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

10 - 3 - Perception de dons

Enoncé de la délibération :

Accord donné à l'établissement pour percevoir des dons concernant ce voyage en Inde.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	19	Nombre de votes POUR :	19
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

10 - 4 - Participation des familles

Après proposition du projet d'ordre du jour au conseil d'administration, celui-ci a décidé de ne pas traiter ce point lors de cette séance.

Point N° 11 - Question diverse : l'attente à la demi-pension

Pour information :

Les représentants des personnels soulèvent la question de l'attente à la demi-pension suite aux passages accordés à certains élèves qui participent notamment ,aux activités de L'AS entre midi et une heure.

2 suggestions sont proposées afin d'éviter ces "trop nombreux passe-droits".

Madame la présidente propose que ce sujet soit abordé en CVL, car les premiers concernés sont les usagers élèves.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19 h 20.

Le responsable de la prise de notes

Mme Fernandes Nathalie, représentante des
parents d'élèves (FCPE)

La Présidente

Mme VUILLERMOT Sonia